



# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 28 MARS 2024

Nombre de membres  
du Conseil  
Communautaire : **48**

Nombre de membres  
qui se trouvent  
en fonction : **48**

Nombre de délégués :  
- présents : **39**  
- représentés : **5**  
TOTAL **44**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 28 mars à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

### Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE , Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe M. Marc DECKERT, Adjoint Mme Armelle MORGENTHALER, Cons. Mun.
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> - -	M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> - M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	- M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> - M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -		<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

### Membres représentés :

M. Eric FRANCHET	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
Mme Solène HOEHN	ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER
M. Philippe HEITZ	ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme Sylvie TETERYCZ	ayant donné procuration à Mme Catherine WOLFF
M. Alain VON WIEDNER	ayant donné procuration à M. Nicolas WEBER

### Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

### Membres excusés :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM  
M. Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN  
Mme Véronique ELO, Adjointe de DUPPIGHEIM

### Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – DELEGATIONS PERMANENTES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT : COMPTE-RENDU DE LA PERIODE DU 15 DECEMBRE 2023 AU 28 MARS 2024**

**N° 24-12**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**VU** la loi N° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

**VU** sa délibération N° 20-35 du 16 juillet 2020, confiant au Président et pour la durée du mandat, des délégations permanentes, conformément à l'alinéa 6 de l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** par ailleurs, le dernier alinéa de l'article L.5211-10 du même Code disposant que « *lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant* » ;

**prend acte**

des décisions prises, par le Président, au cours de la période comprise entre le 15 décembre 2023 et le 28 mars 2024, dans le cadre des délégations permanentes qui lui ont été confiées par délibération N° 20-35 du 16 juillet 2020, à savoir l'attribution des marchés publics et la passation des avenants suivants :

**Marchés publics attribués :**

Type de marché	Objet	Date de notification	Attributaire	Durée	Montant(s) HT
Marché	Aménagement d'une liaison cyclable entre Duppigheim et Entzheim	22/01/2024	EIFFAGE ROUTE NORD EST - WOLXHEIM (67)	8 semaines	241.804,28 € HT
Marché	Fourniture et livraison de pellets bois	26/02/2024	SARL ALLIANCE ENERGIES - ERSTEIN (67)	2 ans	Maximum de 126.820 € HT
Accord-Cadre	Fourniture et acheminement de gaz naturel	12/02/2024	LOT 1 : GAZ DE BARR LOT 2 : ES ERNERGIES DE STRASBOURG	Jusqu'au 31/12/2028	LOT 1 : 6.000.000 € HT max LOT 2 : 2.800.000 € HT max
Marché	Commune de Molsheim – Chemin de Dorlisheim – Travaux de renouvellement de l'AEP	04/03/2024	DENNI LEGOLL - GRIESHEIM PRES MOLSHEIM (67)	8 semaines	189.977 € HT
Consultation	Maîtrise d'œuvre pour le renouvellement d'eau potable de la rue des dime et de la rue des remparts à Mutzig	14/03/2024	M2I – WINGERSHEIM (67)	/	11.400 € HT

**Avenants passés :**

<b>Objet du marché</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Date de notification de l'avenant</b>	<b>Modification introduite par l'avenant</b>	<b>Montant de l'avenant en HT</b>
Aménagement d'une piste cyclable entre Dachstein et Ernolsheim-Bruche	EUROVIA	15/12/2023	Réalisation de travaux supplémentaires à la demande de la CEA Réalisation de travaux de reprise du réseau d'éclairage public Réalisation de travaux de nuit en route barrée	+ 38.230,25 € HT Soit + 12 %

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Marianne WEHR



Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 29 mars 2024
- publication sur le site internet le : 29 mars 2024

**Acte à classer****DE-24-12**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> <b>AR reçu</b> <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-03-29T09-57-20.00 ( MI251969320 )

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20240328-DE-24-12-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : ADMINISTRATION GENERALE - DELEGATIONS PERMANENTES DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT : COMPT E-RENDU DE  
LA PERIODE DU 15 DECEMBRE 2023 AU 28 MARS 2024

Date de décision : 28/03/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.6. Exercice des mandats locaux

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 24-12 AG DELEGATIONS  
PERMANENTES AU PRESIDENT  
COMPTE RENDU .PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 29/03/24 à 09:57

Par SEGUIN Muriel

Transmis

Date 29/03/24 à 09:57

Par SEGUIN Muriel

Accusé de réception

Date 29/03/24 à 10:03